

M. VIMONT et M. CARTRY au Dar-el-Bey

EDITORIAL

Les absents ont toujours tort

Les Conférences pour l'écolement des produits nord-africains qui se sont tenues à Paris du 5 au 8 septembre, nous ont montré une fois de plus la nécessité d'être présents aux réunions où se discutent les problèmes économiques intéressants la Régence. Nous avons pu ainsi exposer franchement les craintes des producteurs tunisiens d'agrumes et d'huile par exemple, à l'occasion des négociations franco-espagnoles de St-Sébastien, nous avons pu y dire notre volonté formelle de voir accorder la priorité aux produits tunisiens et le pourquoi de cette mesure, enfin nous avons pu joindre notre voix à celle de la délégation algérienne pour nous élever avec vigueur contre la taxe de péremption appliquée aux huiles de bouche entrant dans la Métropole.

Marseille à la Conférence du Transit des Primeurs d'Afrique du Nord, comme elle le fut à Madrid, à Reggio-de-Calabre, à Zurich, à Paris et ailleurs encore

Cette présence nécessaire n'est malheureusement pas toujours comprise par ceux-là mêmes qui seront les premiers à protester contre les décisions prises en des réunions ou conférences auxquelles ils n'ont pas jugé utile d'assister. Aussi bien, il y a quinze jours, ici même, M. Lucien, dans son article « Luttes contre l'absence » s'élevait sur le fait que la Tunisie était absente du 44^e Congrès Viticole de Dijon. alors que les décisions du Congrès pouvaient être lourdes de conséquences pour les viticulteurs tunisiens.

Il est absolument nécessaire, — et nous ne le répétons jamais assez — que les Fédérations, Unions ou Syndicats spécialisés soient représentés aux Congrès ou réunions qui traitent de leur production, comme l'U.T.-C.G.A. elle-même lorsqu'il s'agit de l'ensemble des produits agricoles. N'attendons pas toujours qu'on nous y invite. Le mieux encore, c'est de se présenter à l'ouverture et de dire : « Nous voilà ! ». C'est de nos jours, croyez-le bien, le seul vrai moyen d'être considéré.

QU'EST-CE QUE LA F.A.O. ?

La F.A.O. (Food And Agriculture Organization) est la première en date des organisations spécialisées des Nations Unies et la plus importante par le nombre de ses membres : 64 exactement. Il est très souvent fait mention de ses informations à caractère statistique et économique dans les études qui, de près ou de loin, touchent aux affaires internationales. Aussi pensons-nous qu'il n'est pas inutile de rappeler brièvement ici ses buts, son origine, sa structure et ses fonctions.

Son origine : La création de la F.A.O. est due à l'initiative personnelle du président F.D. Roosevelt, qui en pleine guerre (mai-juin 1943) en jeta les bases à la conférence préparatoire de Hot-Springs. En fait, avant la dernière guerre, il existait déjà : — d'une part, la Commission de l'Hygiène de la S.D.N. (Société des Nations) dont les derniers travaux scientifiques avaient abouti à des conclusions inquiétantes sur l'état de malnutrition des populations du monde, y compris celles des pays les plus développés (cette commission était à l'origine notamment de la création de divers services de nutrition et de l'élaboration d'encadrés alimentaires dans de nombreux pays); — d'autre part, l'I.T.A. (Institut International d'Agriculture) créé à Rome en 1905 et dont les études avaient apporté une remarquable contribution à une meilleure connaissance de la situation technique, économique et juridique de l'agriculture mondiale.

in memoriam Lundi 25 avait lieu à Medjex-El-Bab une émouvante cérémonie du souvenir. Il y a eu en effet un disparaitissement M. Achille Raffin, Président fondateur de Medjex Assurances. Le Conseil d'Administration avait tenu à marquer cette date en allant déposer une gerbe de fleurs sur la tombe de son regretté Président.

La Tunisie Agricole

Organe de la Fédération des Coopératives Agricoles de Tunisie et des Fédérations des Syndicats Agricoles de Producteurs et de Techniciens (Union de Tunisie de la C. G. A.)

La Coopération sa mission - son avenir

par J. DURAND-DROUHIN, Directeur du C. N. J.

Nous sommes heureux de reproduire ici pour nos lecteurs un excellent article sur la Coopération, paru dans « Bulletin Intérieur du Cercle des Jeunes de la C.G.A. » (C. N. J.), sous la signature de M. Durand-Drouhin, qui dirige ce Cercle avec une foi et un dévouement exemplaires. Malgré le chemin déjà parcouru, l'œuvre constructive de la Coopération agricole est loin d'être achevée et ses tâches sont immenses dans les années à venir. L'action des coopératives se manifeste déjà et doit se manifester de plus en plus sur le plan technique et sur le plan économique, au niveau même de l'exploitation agricole et remplir en même temps la mission profondément sociale et humaine que la Coopération porte en elle.

LES RATS sont à l'origine de nombreuses épidémies. Il me semble voir le sourire, amusé des uns, ironique des autres, à la seule lecture de ce titre et les entendre soupiner : « Encore les rats ! c'est vraiment une maladie ! » Eh ! oui, c'est bien une maladie dont souffre de plus en plus l'économie tunisienne. Comme en toute maladie, le mal non jugé s'étend chaque jour davantage, et faute de soins énergiques dès le début, la guérison nécessitera maintenant des mesures draconiennes et aussi, hélas, des frais fort élevés. Nous nous en sommes tenus jusqu'à présent à la seule description des dégâts matériels que les rats accumulent dans les campagnes de la Régence, au seul énoncé des pertes subies par l'économie générale du fait de la destruction des récoltes ou des arbres eux-mêmes. Mais voilà que sous le titre « Alerte aux Rongeurs », « La Dépêche Tunisienne » du 21 septembre nous fait part d'une communication de M. Blanc, directeur de l'Institut Pasteur de Casablanca, transmise par le professeur Treliou à l'Académie des Sciences de Paris. Selon M. Blanc, le merion (rat qui pullule dans les campagnes tunisiennes) serait aisément infecté avec le virus de poliomyélite, ou paralysie infantile, constituant de ce fait un véritable réservoir du bacille de la maladie. Il est curieux de constater par ailleurs que l'invasion de rats de 1929, la dernière grande invasion avant celle dont nous souffrons actuellement, a été aussitôt suivie d'une épidémie de poliomyélite dans le Sud et dans le Centre.

AGRICULTURE ISOLE NE PEUT RIEN. De plus en plus, en dans un monde qui se complique, en face d'une industrie et d'un haut commerce dont la puissance va sans cesse croissant à travers les ententes ou des trusts qui dictent leur loi, l'agriculteur isolé ne peut plus rien.

AMELIORER LA QUALITE. Cet effort doit s'accompagner en outre, d'une action efficace, en vue de l'amélioration de la qualité trop perdue de vue pendant les années de pénurie, de la normalisation et de la présentation de nos produits, notamment sur les marchés étrangers où la lutte sera plus dure par la recherche et le maintien des débouchés. Nous ne sommes plus à l'époque où l'on vendait n'importe quoi, n'importe où, n'importe comment !

Le conseil : Le Conseil détient les pouvoirs de la conférence entre les sessions de celle-ci. Organe directeur, il est composé de 18 pays-membres, élus par la Conférence pour une durée de trois ans. Le choix des membres se fait sur la base d'une répartition géographique équitable. Le Conseil est présidé par un président indépendant, nommé annuellement par la Conférence. La Conférence a confirmé pour la troisième fois en novembre-décembre 1949 le mandat de Lord Bruce of Melbourne, ancien premier ministre d'Australie.

Ses fonctions et son programme de travail : Breviement précisées, ses fonctions sont les suivantes : — réunir, analyser, interpréter et diffuser tous renseignements relatifs à la nutrition, l'alimentation et l'agriculture; (Lire la suite en 3ème page)

A VENDRE MIEUX. En outre, sur le plan de la vente, le réseau économique de la coopération n'est pas moins important que son efficacité dans le domaine technique de la production. Sur le marché intérieur, bien souvent, un antagonisme existe entre la production et la consommation et n'est pas toujours possible d'éviter entièrement les occasions de friction entre les deux systèmes. Mais cette incompatibilité ne semble pas fondamentale ni insurmontable et la coopération, justement, ne semble-t-elle pas plus que tout autre système, capable de l'amenuiser jusqu'à la faire disparaître dans l'intérêt direct économique aussi bien que social, et du producteur et du consommateur ?

La coopération, en effet, ne doit-elle pas faire régner la notion du juste prix, c'est-à-dire du prix « dégressif » de toute cette végétation qui, sous le nom de profit ou de marge, de dividende ou de plus-value, le grossit indéfiniment aux dépens du consommateur ? et, nous pourrions ajouter, sans jamais aucun profit pour le producteur ?

ACTION CONTINUE ET EFFICACE. D'autre part, l'appareil économique et technique mis en place par les coopératives agricoles, leurs unions et leurs fédérations, leur permet en outre de proposer sur organisation intérieure des marchés par une action continue et efficace servant à la réalisation d'exportations régulières et sur une grande échelle et à l'ouverture de débouchés pour les produits de notre agriculture. La coopération agricole devient ainsi la base solide offrant toute garantie de notre expansion. (Lire la suite en 3ème page)

Les céréales en Europe

Nous pensons intéresser nos lecteurs en leur donnant en page 2 une revue des perspectives à la culture des céréales en France, Grande-Bretagne, Belgique, Suisse, Danemark et Pays-Bas, ainsi que les prix pratiqués sur les marchés nationaux. Nous sommes persuadés que tous en pourront tirer un réel profit. Ces renseignements nous ont été fournis par les Services Economiques de la C. G. A. à Paris, qui nous ont assuré une liaison constante avec les organisations agricoles des pays étrangers.

Je m'en voudrais de terminer ce bref exposé sans apporter néanmoins des paroles d'espoir. Nous savons que S. E. le Général Saadallah, ministre de l'Agriculture, instruit de l'étendue de l'invasion marine actuelle et des dégâts considérables qu'en résultent, a donné des instructions sévères et précises pour que la lutte soit engagée sans délai. Nous l'en félicitons et l'en remercions, ajoutant, sa motivation et son engagement, sa motivation et son engagement, sa motivation et son engagement.

M. Philippe LAMOUR secrétaire général de la C. G. A. est élu Vice-Président de la F. I. P. A.

Le Comité a examiné la situation de l'agriculture européenne devant la crise politique internationale

Paris, 22 septembre. — Le Comité européen de la Fédération Internationale des producteurs agricoles (F.I.P.A.), créée en 1948 et chargée de suivre l'exécution du programme de développement de la production agricole en Europe. La nécessité d'assurer des niveaux convenables de production et de consommation alimentaires constitue pourtant plus que jamais la meilleure contribution à la stabilité sociale et à la paix. Il est extrêmement inquiétant de voir dans cette conjonction, les gouvernements poursuivre des politiques agricoles qui apparaissent sans lien ni coordination. Le Comité a, d'autre part, confirmé son appui à la politique de libération progressive des échanges européens. Il s'est préoccupé de la procédure suivie ou envisagée en cette matière. Après avoir fait ressortir certains avantages de la méthode de libération des échanges par produits d'alignement, en remplacement de M. différents.

La 27^e Exposition Internationale de Motoculture se tiendra à Senlis le 5 ou 8 octobre. Cette date est judicieusement choisie puisqu'elle permettra à de nombreux visiteurs du Salon de l'Automobile de s'y rendre également. Les démonstrations plus importantes que les années précédentes porteront en permanence des travaux de labours, de sous-solage, de scarifiage, de déchaumage, effectués par plus de 250 tracteurs opérant sur une superficie de 120 ha. le long de la route de Senlis à Crépy en Valois. Huit nations ont envoyé les matériels et les prototypes les plus récents. L'inauguration sera faite par le ministre de l'Agriculture le 5 octobre. Elle comportera un défilé de plus de 200 tracteurs.



MM. Vimont et Cartry, récemment nommés Secrétaire Général et Secrétaire Adjoint du Gouvernement Tunisien, viennent de prendre possession de leurs fonctions au Dar El Bey. Nous sommes heureux, à cette occasion, de présenter à ces deux hauts fonctionnaires les souhaits de bienvenue des organisations agricoles affiliées à l'U.T.-C.G.A. Les agriculteurs de Tunisie ne peuvent, de leur côté, que se réjouir de la nomination de MM. Vimont et Cartry au moment où la situation générale internationale nécessite plus que jamais un accord et des possibilités économiques de la Régence dans une atmosphère de concorde et de bien-être. Leur passé de sages administrateurs et d'organiseurs avisés nous sont un gage de travail utile et de jours prospères.

L'insémination artificielle s'est considérablement développée en Europe

L'insémination artificielle s'est considérablement développée en Europe depuis la guerre, et il est difficile de dire exactement le nombre de vaches inséminées dans chaque pays, ce nombre augmentant sans cesse. Ainsi, il est passé en Suède de 4.600 en 1945 à 110.000 en 1948. C'est le Danemark qui est en tête dans ce domaine, avec plus d'un demi-million de vaches inséminées, représentant 35 pour cent de l'effectif laitier de ce pays. Viennent ensuite la France et l'Angleterre avec 300.000 vaches. En Hollande, l'insémination artificielle est légalement interdite, ce pays étant fait une spécialité de la vente des jeunes taureaux. Ce pendant, en 1947, des dérogations ont été accordées pour 44.000 vaches. En France est un des pays européens où l'insémination artificielle a mis le plus de temps à décoller; cela lui a permis de tirer parti de l'expérience des autres pays et, actuellement, notre législation en vigueur est la plus précise. En Angleterre, il existe déjà une trentaine de centres et on estime que le prix de revient pour l'insémination de quatorze vaches (nombre de vaches moyen des étables anglaises) revient au dixième du prix nécessaire à l'entretien d'un taureau.

La liberté des huiles en Angleterre et en Allemagne

EN GRANDE-BRETAGNE. Le gouvernement britannique a décidé de supprimer les licences d'importation pour l'huile d'olives en provenance des pays bénéficiant des mesures de libération des échanges, notamment la France, l'Afrique du Nord française, l'Italie, la Turquie et l'Espagne. L'Espagne profite également de cette décision. Pratiquement, aucun des grands producteurs d'huile d'olives n'en est exclu. EN ALLEMAGNE DE L'OUEST. Une récente ordonnance des Ministères de l'Economie et de l'Agriculture de la République fédérale de l'Allemagne a abrogé les restrictions d'importation concernant l'huile d'olive.

CONFERENCE DU TRANSPORT DES PRIMEURS D'AFRIQUE DU NORD

A l'occasion de l'Assemblée Annuelle des Chambres de Commerce Méditerranéennes qui doit se tenir à Marseille, une Conférence du Transport des Primeurs d'Afrique du Nord se déroulera dans la même ville le 12 octobre et jours suivants. La Tunisie y sera représentée notamment par des fonctionnaires de l'O.T.U.S. et M. Bouillanne, de Sidi-Tabet, en suivra les travaux pour l'U.T.-C.G.A. René GOUPEL.

LA C.G.A. SUR LES ONDES

A propos du prix des céréales

Tadjerouine dans le Nord, Centre et le Sud n'ont pu, faute de pluie, emblaver les surfaces habituelles. Pour le reste de la Régence, l'année 50 est une année de récolte moyenne. Disons que dans la région côtière, où la maturité est la plus avancée, les pronostics du printemps se réaliseront ou presque. Mais dans l'intérieur des terres à climat plus continental, la plupart des producteurs vous diront que les champs ayant un plus bel aspect que ceux de l'an dernier ont fait un tiers de rendement en moins. En fait, l'agriculteur n'y peut rien; il a mis le meilleur de lui-même pour obtenir un maximum de rendement. Dame nature a fait le reste et contre elle il n'est pas moyen de lutter; il nous faut subir ses caprices.

Le souci numéro 2 de l'agriculteur est le prix des récoltes. Il a vu petit à petit partir les marges réserves que lui avaient laissées la récolte précédente, les prévisions budgétaires sans cesse dévissées par les augmentations successives.

Les échos qui nous étaient parvenus de la réunion du Comité consultatif de la STONIC du 17 mai 1950 laissent prévoir que l'an allait peut-être s'allonger sur la France. Ce vœu que l'U. T.-C. G. A. a tant de fois présenté serait-il enfin exaucé? Seront nous accablés ou décrochés?

Hosannah, le Journal Officiel Tunisien du 15 septembre publiant un arrêté de la veiller nous a rassurés non pas avec la France, mais avec l'Algérie. Si nous comparions, amis agriculteurs, les prix français et les prix tunisiens, peut-être y trouverions-nous quelques détails suggestifs. Essayons de le faire, voulez-vous?

Pour les blés tendres, s'appesantir sur les 13 francs de réfaction que nous valent les 500 grs de poids spécifique en plus du poids de départ français serait vraiment mesquin de notre part, quand on a acheté si métropolitain payent la taxe de réfaction que nous ne payons pas nous-mêmes.

Pour les blés durs, égalité sur les deux tableaux.

Pour les orges, une innovation, on a abaissé le poids spécifique de 9 gr. par rapport à la France en appliquant les taux de réfaction, mais en fait à qualité égale, prix identique. Cela a été fait, dit-on, pour faciliter la commercialisation, c'est possible, enfin cela ne change rien, passons!

Reste l'avoine. 100 fr. de moins que le prix de l'orge semble, à première vue, correct. Et pourtant, rien ne va plus. On a abaissé le poids spécifique de l'orge tunisienne et par corrélation on a abaissé son prix. Mais pour les avoines, le poids spécifique est le même que celui que nous imposent nos producteurs français. Voilà donc les nôtres frustrés de 180 fr. par quintal. Pardon, il y a mieux, le taux des réfections est de 4 fr. 50 par tranche de 500 gr. en France et de 5 fr. par 250 gr. en Tunisie. « Mais, sur retouqua-t-on, le barème des bonifications est de 5 fr. sur le poids de 250 gr. pour l'avoine tunisienne ». Les agriculteurs consciencieux comprendront que c'est là un leurre, car il est très rare de trouver des avoines qui atteignent 49 kg. 500 de poids spécifique et surtout qui les dépassent, amenant ainsi leur propriétaire à toucher la fameuse prime de bonification.

Continuons, voulez-vous, et voyons si ce fardeau est partagé par ceux qui manipulent notre bien. Non hélas! eux, sont « tabou ». On lit: « marge de rétrocession accordée aux organismes stockeurs: orge, orge perlée, avoine, 162 fr. par quintal. » Plus loin, « taux déductif de la prime de magasinage: orge et avoine, 6 fr. par quintal ».

Bien que paradoxal, cela est ainsi. La céréale la moins rémunératrice pour le producteur est celle qui laisse le plus de bénéfice aux commerçants et aux organismes stockeurs!

Alors, nous revenons à l'esprit tous les échos déjà maintes fois entendus. C'est tout d'abord un membre du Comité consultatif de la STONIC qui disait à notre précédent ministre de l'Agriculture: « Je pense, Excellence, qu'il y a une orientation à donner aux agriculteurs, en baissant le prix de l'avoine. C'est le vote pour la fixation de prix de la première avance à 1.200 fr. où seuls politiciens.

elle nous soit profitable. Avant que les jeux ne soient faits, nous avons tenté des démarches. Nous avons demandé notre cause auprès des Pouvoirs Publics. Nous leur avons crié que vous ne faisiez pas de l'avoine par dilettantisme, mais que dans vos terres trop maigres pour le blé, seule l'avoine permettait de subsister chichement. On nous a toujours répondu que nos réclamations étaient justifiées, mais qu'il donner suite, c'était vouloir décrocher. Les semences prochaines sont proches. Tous ceux qui ont des terres qui peuvent supporter une culture de céréales, l'avoine se doit d'abandonner cette dernière, afin que ceux qui ont des terres trop pauvres puissent subsister.

Avant de terminer, nous voudrions adresser un supplice à ceux qui sont chargés de donner une destination aux fonds de récupération des ventes de l'avoine. On a entendu dire qu'ils avaient peut-être été, soit à des silos coopératifs, soit à des achats de semences pédiées. Nous savons que de cette façon, ils seront utilisés par la grande collectivité des agriculteurs. Mais ne serait-il pas plus logique d'en faire profiter ceux pour qui cette opération s'est traduite par un manque à gagner en mettant à leur disposition des parts de silo ou de semences à prix réduits? Nos suggestions pourraient peut-être être insérées, mais elles demeurent dans le domaine du possible. Elles auraient au moins l'avantage de penser bien des plaies et atténueraient sans nul doute bien des rancœurs.

Maxence MOREAUD.

TRIBUNE LIBRE

PLAIDOYER POUR UNE TAXE

Nous tenons à rappeler que les opinions émises dans cette rubrique n'engagent en aucune façon l'auteur et ne sauraient en aucune façon engager celle du journal.

Nous allons certainement nous faire honneur. Tant pis! Le rôle de ce libre journal n'est-il pas, en matière économique, de permettre à chacun d'exprimer son opinion?

La Commission Administrative de la S.T.O.N.I.C. a, sous réserve de ratification, fixé le prix des céréales en Tunisie. Un peu tardivement, sans doute, mais il faut que l'adéquation se fasse...

Elle a décidé qu'il n'y avait pas de taxe de réfaction sur les céréales, basant cette décision sur le fait qu'il n'y a pas, cette année, pas d'excédents dans la Régence.

Or cette taxe fut, en France, décidée par le Conseil des Ministres; elle serait destinée à combler la différence existant entre le prix octroyé, à nos producteurs et celui, moins élevé de vente à l'étranger. Ceci est paradoxal: le blé français était en juin dernier (nous ne connaissons pas les cours actuels) le moins cher au monde. (1)

Mais le fait est que la taxe existe, et ne serait-elle qu'un moyen déguisé de rabaisser le prix du blé, que les agriculteurs de la Métropole la supportent.

Ne pas l'appliquer ici ne serait-ce pas une dérogation au principe de la parité des prix si difficilement acquis?

Rappelons qu'au Congrès tenu du 30 juin au 2 juillet à Angers, par l'Association Générale des Producteurs de blé, l'unanimité s'est faite pour un seul prix France-Afrique du Nord, et que les paysans de Tunisie ont alors été heureux de l'appui que leur donnaient leurs collègues métropolitains.

Ne serait-il pas juste qu'en retour ils participent à leurs charges, même si cette participation ne se traduisait que par un allègement minime? (2)

Mais surtout, ne donnons pas d'arguments en faveur d'un nouveau décrochage qui, celui-là, soyons en sûr, ne serait pas à notre avantage.

Les agriculteurs membres de la Commission Administrative de la S.T.O.N.I.C. ont peut-être commis une erreur.

Mais si c'est nous qui en commençons une, nous aimerions que l'on explique pourquoi!

R. DUBREIL

(1) Blé français: 72 dollars la tonne métrique, contre 82 dollars pour le blé des U.S.A., 103 en Australie, 100 en Italie, 90 en Grande-Bretagne (chronique agricole du « Figaro »).

(2) Les Producteurs de Blé entendent verser cette taxe, non au Trésor, mais à la Caisse de Crédit Agricole et veulent gérer ces fonds entre eux (Hallé, Président de l'A.G.P.B.).

N.D.L.R. — Nous tenons à préciser que l'U.T.-C.G.A. n'est pas représentée ex-qualité au Comité Consultatif de la STONIC. D'un commun accord avec les Chambres d'Agriculture de Tunisie, celles-ci représentent les producteurs et rejettent ou approuvent les conclusions des délibérations de ce Comité.

Les vendanges sont presque terminées en Afrique du Nord et battent leur plein dans le midi de la France. Sauf dans les régions septentrionales, elles seront bien avancées à la fin du mois de septembre.

Il existe déjà, sur le marché, des vins nouveaux provenant des premiers soutirages; il en est arrivé dans les ports d'Algérie et de Tunisie et en a, à la vente, dans le Languedoc.

Les diverses appréciations déjà formulées indiquent que les vendanges 1950 se présentent sous le signe de l'irrégularité. En quantité, la récolte sera en nette augmentation sur la précédente, de l'ordre de 10 M. d'hl. La consommation mensuelle de 600 à 700.000 hl. et les disponibilités seront suffisantes.

En Algérie, la récolte semble nettement inférieure aux prévisions et sera voisine de la précédente: 15 M. d'hl. Les régions viticoles à l'est d'Alger ont souffert de sécheresse. Le degré alcoolique est en diminution.

Il faut s'attendre également dans le midi à une assez forte diminution du degré alcoolique, pas tout jours préjudiciable à la qualité, car le millésime 1949 était caractérisé par des vins trop souvent déséquilibrés en degré. La composition des moûts dans les régions produisant des vins à appellation contrôlée est normale, mais il n'y a pas de régularité. A la sécheresse, s'ajoutent les conséquences de la grêle, du mildiou et des vers de la grappe.

Dans le midi méditerranéen, le cépage « aramon » donnera en plaine de meilleurs rendements très élevés, mais les autres cépages, surtout, sur les collines, seront peu productifs et le rendement en jus de leurs raisins particulièrement faible. Les départements du Var et de l'Hérault auront une récolte bien supérieure à celle de 1949.

Dans le restant de la France, plus ou moins grosse récolte, là où les ravages de la grêle et du mildiou auront épargné le vignoble.

D'une façon générale, les vins s'annoncent de bonne qualité, mais un degré alcoolique plus bas que les années précédentes.

Conseils Techniques

Direction de Plantations fruitières

Alfred PILE
DOUAR-CHOTT (par Carthage)

La Clientèle Agricole
(80 % de ce pays)

vous offre d'immenses possibilités. Ne manquez pas de la toucher au moyen de la publicité dans « La Tunisie Agricole ».

MEFIEZ-VOUS DES APPARENCES

Achetez un bon **POSTE PHILIPS** sur secteur ou sur batterie 6 Volts

Chez **DIONISIO Frères**
49 bis, r. de Serbie TUNIS (en face de l'Eglise St-Joseph)

Facilités de paiement

N. B. - Grand choix de machines à coudre et glacières GEM

Pour votre tranquillité absolue, Prenez donc un SEMOIR "COCKSHUTT"

3 m. 60 sur roues fer — 4 m. 20 sur pneumatiques

Prix variant de 250.000 à 310.000 francs

c'est une marque réputée

c'est un matériel de qualité

dont tous les utilisateurs sont pleinement satisfaits!

Diffusé et servi par la

SOCIÉTÉ NOUVELLE DES ETS LECLERCO

SNEL

37, AV. DE CARTHAGE - TUNIS - TEL 0182

La doyenne du machinisme agricole... toujours à votre service!

Des conditions particulières de prix seront consenties à tous ceux qui se référeront de ce périodique.

Cours et Mercatoriales

TUNISIE

Office du Vin

Courant d'affaires très réduit durant cette semaine.

Demandes très rares de la Métropole.

Quelques petites affaires se traitent entre 280 et 285 fr. le degré, quoi départ, suivant qualité et avec préférence pour les gros degrés.

Marché de la Villette
(21 Septembre)

COURS DU PORC

Dans le secteur des porcs, le marché ne reçoit plus que des quantités minimes et le contraste s'accroît avec les envois en gare: 642 porcs au marché, 10.113 aux entrées directes.

Malgré certaines réticences observées depuis quelques jours du côté de l'exportation, le marché a accusé une hausse de 5 fr. au kilo en corrélation avec la tendance de l'ensemble du marché français mais probablement d'un avenir limité si les débouchés étrangers doivent se trouver freinés.

Prix pratiqué au kilo vif: extra et 1^{re} qualité: 170; 2^e qualité: 135; 3^e qualité: 55.

Halles Centrales de Paris

Fruits et légumes d'Afrique du Nord: néant.

Tomates du midi: 20 à 30; Oranges du Brésil: 50 à 70; Raisins du midi: 40 à 60; muscat du midi: 40 à 75; chasselas de Moissac: 40 à 70; muscat d'Espagne: 100 à 120.

Eufs d'Algérie: 13.200 à 13.500; du Maroc: 12.000 à 13.000 N.B. — A compter du 1^{er} septembre, les Services de l'U.T.-C.G.A. ont en mesure de renseigner quotidiennement sur les cours pratiqués aux Halles Centrales de Paris.

Marché de Metz
(23 Septembre)

Tomates 30, Raisins blancs: 50 à 65 - Raisins noirs: 50 à 80 et 70 à 90.

Essences végétales
(METROPOLE)

Menthe poivrée: Marché très calme; on traite à 5.000.

S. I. C. L. I.

tous modèles

Appareils spéciaux pour tracteurs et batteuses

Ets R. DUPOY
57, Av. DE CARTHAGE
TUNIS - Tél. 48.34

Chronique Viticole

VENDANGES 1950

Les vendanges sont presque terminées en Afrique du Nord et battent leur plein dans le midi de la France. Sauf dans les régions septentrionales, elles seront bien avancées à la fin du mois de septembre.

Il existe déjà, sur le marché, des vins nouveaux provenant des premiers soutirages; il en est arrivé dans les ports d'Algérie et de Tunisie et en a, à la vente, dans le Languedoc.

Les diverses appréciations déjà formulées indiquent que les vendanges 1950 se présentent sous le signe de l'irrégularité. En quantité, la récolte sera en nette augmentation sur la précédente, de l'ordre de 10 M. d'hl. La consommation mensuelle de 600 à 700.000 hl. et les disponibilités seront suffisantes.

En Algérie, la récolte semble nettement inférieure aux prévisions et sera voisine de la précédente: 15 M. d'hl. Les régions viticoles à l'est d'Alger ont souffert de sécheresse. Le degré alcoolique est en diminution.

Il faut s'attendre également dans le midi à une assez forte diminution du degré alcoolique, pas tout jours préjudiciable à la qualité, car le millésime 1949 était caractérisé par des vins trop souvent déséquilibrés en degré. La composition des moûts dans les régions produisant des vins à appellation contrôlée est normale, mais il n'y a pas de régularité. A la sécheresse, s'ajoutent les conséquences de la grêle, du mildiou et des vers de la grappe.

Dans le midi méditerranéen, le cépage « aramon » donnera en plaine de meilleurs rendements très élevés, mais les autres cépages, surtout, sur les collines, seront peu productifs et le rendement en jus de leurs raisins particulièrement faible. Les départements du Var et de l'Hérault auront une récolte bien supérieure à celle de 1949.

Dans le restant de la France, plus ou moins grosse récolte, là où les ravages de la grêle et du mildiou auront épargné le vignoble.

D'une façon générale, les vins s'annoncent de bonne qualité, mais un degré alcoolique plus bas que les années précédentes.

13 FR. PAR LITRE

Amorcée dès le mois de juillet, la baisse des prix du vin est générale et n'a cessé de s'accroître.

En Algérie, les prix ont atteint 265 fr. le degré hecto pour ceux de la récolte 1950 et 280 fr. pour les vins vieux. Depuis une vingtaine de jours, on constate un mouvement de sens inverse avec une reprise de 15 à 20 fr. par degré hecto, à la suite des mauvais rendements de la vendange qui se traduisent par un déficit de près de trois millions d'hl. par rapport aux prévisions.

Dans le Languedoc et en Provence, les prix sont loin du prix plancher de 360 fr. fixé par le plan Bonnaville. Les vins de 1949 sont à 330-350 fr. le degré-hecto; des vins nouveaux ont été payés 280-300 fr. Il s'agit de petites quantités destinées à permettre le logement de toute la récolte ou à procurer les sommes nécessaires à payer les travaux de vendange.

Il y a un an, le prix de 400 fr. était courant. Compte tenu de la diminution du degré constatée, il y a une différence de 12-13 fr. par litre en moins, soit au détail, avec l'incidence des taxes, près de 15 fr.

Toutefois, les achats de vins nouveaux sont abondants et l'activité commerciale porte surtout sur les vins d'excellente qualité, dont le volume s'amenuise chaque jour.

L'OPINION PROFESSIONNELLE SUR LE MARCHÉ DU VIN

La F.A.V., exprimant à nouveau son étonnement de ne pas voir se réajuster au niveau de la consommation la baisse des prix enregistrés par les producteurs a précisé que la fiscalité excessive qui grève le vin depuis la propriété jusqu'à la table du consommateur est sans doute une des causes de cet état de choses (par exemple: taxe à la production, 13,5 pour cent). La F.A.V. déplore également le maintien du niveau des marges commerciales qu'il y aurait lieu de revoir étant donné le plus grand volume de ventes, leur diminution passerait à la consommation de la commerce et le fisc seraient les premiers bénéficiaires.

LA CHLOROCUPRINE

a fait ses preuves contre la carie

c'est un produit

PECHINEY-PROGIL

EN VENTE PARTOUT

Importateur: POTASSES D'ALSACE

O. N. I. A.

PECHINEY-PROGIL

100, rue de Serbie, TUNIS — Tél. 76.11

Les céréales en Europe

FRANCE

La superficie totale emblavée en céréales s'élève à 8.560.000 hectares contre 8.665.000 en 1948/49. Le blé occupe la plus grande superficie avec 4.287.000 ha, puis viennent l'avoine 2.328.000 hectares, l'orge 965.000 hectares, le seigle 875.000 hectares et le maïs 306.000 hectares.

Les rendements prévus cette année sont les suivants:

Blé: 17,16 contre 19,14 en 49
Orge: 16,45 contre 15,98 en 49
Avoine: 13,99 contre 13,23 en 49
Seigle: 11,88 contre 12,45 en 49

Les récoltes prévues sont les suivantes. Entre parenthèses, chiffres de 1949.

Blé: 73.317.000 qx (80.824.000 qx)
Seigle: 5.915.000 qx (6.496.000 qx)
Orge: 15.715.000 qx (14.313.000 qx)
Avoine: 32.159.000 qx (32.245.000 qx)

Enfin, rappelons que les prix nets au producteur sont les suivants en 1949:

Blé: 2.531 fr. 50 (2.475 fr.)
Seigle: 2.000 fr. (2.185 fr.)
Orge: 1.750 fr. (1.955 fr.)
Avoine: 1.650 fr. (1.825 fr.)

Le prix du blé a été fixé à 2.600 fr. sur lesquels nous devons retrancher: la taxe statistique 24 fr. 75 par quintal, la taxe dégressive 13 fr. 75, soit 38 fr. 50 plus une taxe variable: la cotisation dite de répartition des excédents, de 0 à 75 fr. suivant le nombre de quintaux livrés. Le prix net au producteur varie donc de 2.486 fr. 50 à 2.561 fr. 50. Le prix retenu n'est donc qu'une moyenne entre ces extrêmes.

La valeur totale en 1949 de la production céréalière était de 303 milliards.

SUEDE

La surface emblavée en céréales en 1949/50 a été de 1.064.000 hectares contre 1.034.000 hectares en 1948/49. L'avoine est la céréale la plus cultivée avec 503.000 hectares; viennent ensuite le blé 339.000 hectares (en augmentation de 32.000 hectares); le seigle, 127.000 hect. et l'orge, 94.000 hectares.

Les prévisions de récolte sont, malgré l'augmentation des surfaces emblavées, cependant inférieures à celles de l'an dernier. Voici les rendements prévus cette année:

Blé: 19,8 qx contre 23,1 qx
Seigle: 17,9 qx contre 20,8 qx
Orge: 19,7 qx contre 21,1 qx
Avoine: 15,1 qx contre 17 qx

Les récoltes prévues sont les suivantes. Entre parenthèses, chiffres de 1949.

Blé: 6.699.000 qx (7.091.000 qx)
Seigle: 2.280.000 qx (2.803.000 qx)
Orge: 1.855.000 qx (1.896.000 qx)
Avoine: 7.616.000 qx (8.510.000 qx)

Les prix des céréales sont des prix garantis.

Voici les prix payés aux producteurs en août 50 et en août 49. Ces derniers chiffres entre parenthèses.

Blé: 2.161 (2.111) fr.
Avoine: 1.486 fr. 10 (1.469. 20)
Seigle: 1.975 fr. 80 (1.975. 80)
Orge: 1.553 fr. 60 (1.587. 40)

La valeur totale de la production céréalière en 1949 était de 533 milliards de couronnes, soit 36 milliards de francs.

DANEMARK

La surface emblavée en céréales est de 1.012.100 hectares en 1949/50 contre 1.040.000 en 1948/49.

L'orge est la céréale la plus cultivée, elle occupe 490.000 hectares (contre 475.000 hect. en 49); ensuite: l'avoine 278.000 hectares contre 308.000 en 1948-1949; le seigle 154.000 hectares contre 195.000 en 1948-1949; et le blé 85.000 hectares contre 83.000 en 1948-1949.

Les prévisions de récolte sont les suivantes. Entre parenthèses chiffres en 1949

Orge: 16.000.000 qx (15.710.000 qx)
Avoine: 8.500.000 qx (9.820.000 qx)
Seigle: 3.450.000 qx (4.690.000 qx)
Blé: 2.900.000 qx (3.000.000 qx)

Les rendements moyens à l'hectare sont inférieurs à ceux de l'an dernier:

Blé: 34,1 qx contre 36,1 qx
Seigle: 22,4 qx contre 24,6 qx
Orge: 32,5 qx contre 34,6 qx
Avoine: 30,6 qx contre 31,9 qx

Le prix du blé est un prix garanti. En ce qui concerne le seigle, l'an dernier il était garanti, cette année il est libre comme les autres céréales secondaires.

Voici les prix en août 1950 et en août 1949 des différentes céréales:

Blé: 2.681,80 (1.973,40).
Orge: 2.428,80 (1.771).
Seigle: 2.277 (1.528,60)
Avoine: 2.024 (1.619,20)

En ce qui concerne le blé, les producteurs ont obtenu pour l'année 1949-50 un prix de 4 couronnes danaises (soit 202 fr. 40) par quintal plus le droit à recevoir une quantité équivalente de céréales fourragères (orge et maïs) de première qualité. Pour la campagne 1950-1951, les producteurs recevront 5 couronnes danaises par quintal, soit 253 francs de plus que la valeur de 100 kilos d'orge.

La valeur totale de la production céréalière en 1949 était de 1.150 milliards de couronnes danaises, soit 58 milliards de francs.

PAYS-BAS

La surface emblavée au cours de l'année 1949-50 a été de 1.150 millions de couronnes danaises, soit 58 milliards de francs.

La surface emblavée en céréales est d'environ 495.000 hectares. Au cours de la campagne 1949-1950, 160.000 hectares étaient enssemencés en blé, 86.000 hectares en seigle. Les prévisions de la récolte sont inférieures à la récolte de l'an dernier.

Blé: 5.300.000 qx contre 5.960.000 qx
Seigle: 2.240.000 qx contre 2.578.000 qx

Les rendements moyens prévus sont inférieurs à ceux de l'an dernier.

Blé d'hiver: 33 quintaux contre 39,9.
Blé de printemps: 26,5 quintaux contre 28.
Seigle: 26 quintaux contre 27,1.
Escourgeon: 32 quintaux contre 34,7.
Orge: 21 qx 1 contre 33,8.
Avoine: 27 quintaux 5 contre 33,8.

Le régime des prix des céréales est le suivant: prix garanti pour le blé, prix libres pour le seigle, l'orge et l'avoine.

Voici en août 1950 quels ont été les prix réellement payés aux producteurs par rapport à août 1949:

Blé: 2.970 fr. contre 2.968 fr.
Seigle: 2.362,80 contre 2.262,40.
Orge: 2.514,50 contre 2.000,50.
Avoine: 2.280,60 contre 2.171,30

La valeur totale de la production céréalière était en 1949 de 5.780 milliards de francs français, soit 40,6 milliards de francs français.

DISQUES pour CHARRUES

Fabrication Anglaise, Acier de Sheffield

Type Renforcé "MARQUE ELEPHANT"

Diamètres de 51, 56, 58, 65 et 71 cm.

POUR TOUS MODELES DE CHARRUES

Ets A. SAADA Fils, Successeurs
52, avenue de Carthage, TUNIS — Tél. 44.92

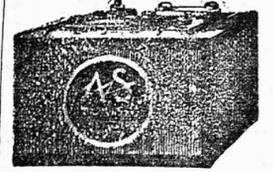
L'EAU

fait la richesse de votre ferme

Pour avoir de l'eau dans les meilleures conditions et aux meilleurs prix voyez

Société LE MOTEUR
54, Avenue de Carthage — TUNIS
Tél.: 54.39 à 41

Installations complètes
Pompes pour tous débits et toutes profondeurs
Pompes verticales « RECTA »
Tous moteurs électriques et thermiques
Etudes sérieuses — Garantie effective



La Batterie A. S. à qualité égale

20 % meilleur marché

Garantie un an

Aperçu de quelques prix:

Batterie 6 V. 90 AH.: 6.000 fr.

» 6 V. 150 AH.: 9.800 fr.

» 12 V. 40 AH.: 6.500 fr.

Reprise en compte des batteries usagées

Sté. A. THUILIER & Cie
Fondouk-Choucha, par Radès
Téléphone 913 Mégrine
Magasin: r. Marceschau, TUNIS

تونس الفلاحية

لسان جامعة التعاضدات الفلاحية للقطر التونسي وجامعي

التقانات الفلاحية وتقانات الاختصاصيين الفلاحين بالقطر التونسي

(اتحاد القطر التونسي للس. ج. ٠١)

سانحة

الغائبون هم دائما الاخسرون

وزوريخ وباريز وغيرها بما لا يحصى له عد.

على ان هذا الحضور الضروري لا يفهمه حق الفهم وفي كل الاحوال من دأبهم الانتقاد ومن قد يكونون اول المسارعين بالاحتجاج على القرارات المتخذة في الاجتماعات والمؤتمرات التي لم يظهر لهم وجوب المشاركة فيها ، وقد اجاد وافاد زميلنا م. لسيان في الفصل الذي كتبه في النشرة الفرنسية من هذه الجريدة منذ خمسة عشر يوما حلت تحت عنوان « لقاءوم فكرة التخلف والغياب » حيث ندد فيه بخلو مؤتمر الكروم الرابع والاربعين المنعقد بمدينة ديجون من كل تمثيل للقطر التونسي في حال ان مقررات المؤتمر في مكانها ان تكون عظيمة الاهمية بالنسبة للفلاحين الكروم بالايالة التونسية.

وكان في موقف النضال الذي وقفناه في حمية وحماس على يقين تام بان الزمن الذي كانت تفرض علينا فيه القرارات فرضا بدون حضورنا هو زمن مضى وانقضى وبعبارة اخرى فان المنتجين بالايالة التونسية اصبحوا يرون ان حضورهم في كل المؤتمرات التي من نوع الاجتماعات المنعقدة اخيرا باريز هو امر ضروري لا مناص منه ولو بصفة استشارية ، وانه لا مندوحة لهم من الضرب بسهم في الجدل كلما كان حظ نتائجهم محل اخذ ورد وفي حاجة للنضال.

وبموجب ذلك فان اتحاد القطر التونسي للس. ج. ٠١ سيكون حاضرا بمرسيليا في مؤتمر نقل الغلال البواكر من الشمال الافريقي مثلما قد حضر اجتماعات مدريد ورجيو دي كالاير (تونس الفلاحية)

ان الاجتماعات المنعقدة باريز من ٥ الى ٨ سبتمبر قصد تصريف متوجات اقطار الشمال الافريقي قد كشفت القاب مرة اخرى عن ضرورة الحضور بالاجتماعات التي تعنى بمعالجة المشاكل الاقتصادية التي تهم القطر التونسي ، وقد امكنا بهذه المناسبة ان نسط في صراحة تامة المخاوف التي تساور نفوس المنتجين التونسيين للقوارص والزيت مثلا من جراء المذاكرات الفرنسية الاسبانية التي دارت بمدينة سان سباستيان وامكنا ان نعلن عزمنا الاكيد على المطالبة بمنح الاولوية للنتائج التونسية وبينا الاسباب التي تدعونا لذلك ، كما امكنا ان نضم صوتنا لصوت الوفد الجزائري للاحتجاج بشدة على معلوم التعديل المتسلط على زيوت الاستهلاك البشري عند دخولها لفرانسا.

انه من الضروري - ونحن لا نفتأ نكرر هذا ونعيده - ان تكون الجامعات والاتحادات والتقانات المختصة كل واحدة منها بالنضال عن ضرب من ضروب الانتاج التونسي ممثلة في المؤتمرات او الاجتماعات التي تتولى المناقشة في المتوجات التي تمهها مثلما يفعل ذلك اتحاد القطر التونسي للس. ج. ٠١ بالنسبة لمعوم المتوجات الفلاحية ، وليست الحكمة ان نظل في بيوتنا ننظر لتتحرك حتى تأتينا الدعوة للحضور بل اصالة الراي تدعونا لطرق الابواب عند جلسة الافتتاح واذا سئلنا من نحن ؟ « قلنا ها نحن هنا » وتلك هي الوسيلة الناجعة التي لا توجد وسية اخرى سواها في هذا العصر للنجاح وللتحصيل على الاعتبار.

تقانة المنتجين للقوارص

بالايالة التونسية

سيعقد مكتب التقانة اجتماعا يوم الخميس ١٩ اكتوبر على الساعة العاشرة بالحمامات. موضوع الاجتماع : جمع القوارص ورواجها في التجارة.

افادات عن القمح والحبوب

ان السوق العالمية للحبوب لا تزال في انخفاض مستمر وينتظر حدوث صعوبات متزايدة في تنفيذ الاتفاق الدولي المتعلق بالقمح وفي الولايات المتحدة الاميركية يوقع تسليم كميات ذات بال من القمح باليمن المؤجل او بدون مقابل بالمررة للبلدان النشرق الاقصى المهدهة بالمجاعة.

ما هي الجامعة العالمية للفلاحة ؟

هي اهم مؤسسة لدى الدول المتحدة تعنى بالفلاحة واكبرها من حيث عدد الاقطار المنخرطة في سلكها (٦٤ قطرا) وقد تأسست في مدينة كيبك من اقليم الكندا في ١٨ ماي ١٩٤٥ بسعي من الرئيس روزفلت وغايتها :

١ - رفع مستوى التغذية وشروط عيش سكان البسيطة .

٢ - تحسين وسائل عيش اهل الارض والمساعدة على تنمية الاقتصاد الوطني .

٣ - تحسين انتاج الفلاحة وحسن توزيع جميع المواد الغذائية والفلاحية .

ويجوز ان الجامعة العالمية للفلاحة تخاطب شعوب العالم بأسره بصفتهم مستهلكين للمواد الغذائية وتخاطب المحولين والموزعين لتلك المواد وتخاطب المنتجين الذين يمثلون ٧٠ في المائة من سكان العالم .

لقد كان يوجد قبل الحرب العمومية الاخيرة مؤسستان تقومان بشيء مما تقوم به الجامعة الجديدة اولاهما لجنة حفظ الصحة التابعة لجمعية الامم والثانية المعهد العالمي للفلاحة المؤسس برومة في عام ١٩٥٥ ، غير ان هاتين المؤسستين لم تكن بينهما صلات واضحة ومدققة وان مزية الجامعة العالمية للفلاحة هي التأليف بين موضوع المؤسستين السابقتين واثبات كون مصالح الفلاحة متضامنة لا مصالح متضاربة او متشاكسة .

انتاج الحبوب وتسعيورها

يلوح ان انتاج الحبوب سيكون وثيرا في هذا العام في عموم البلدان المنتجة لها ، وان نقص الصابات الاميريكية من القمح يسدده بصورة فسيحة للغاية نمو بمقدار ٦٠ في المائة في انتاج الصابات بكندا وحسن الصابة في اروبا (زهاء ٢٨ مليونا من الاطنان قمحا مقابل ٢٦ مليونا في عام ١٩٤٩) ، وقد كان نمو متوسط المحاصيل عظيميا جدا على الاخص بالمانيا الغربية وبالرغم من هذه الحالة المسفرة عن وفرة الانتاج يظهر انه ليس من المتوقع اصلاح حصول انهار في الاسعار ، ضرورة ان حكومة الولايات المتحدة الاميريكية قد ضمنت في اسعار تأييديه للصابة القادمة نظير الاسعار المنطبقة على الصابة الجارية وقد اقترعت الس. ج. ٠١ الفرنسية على لائحة تعرضت فيها على الاخض للقرارات الاخيرة المتعلقة بتسعيير المنتوجات الفلاحية فقالت ان هذه الاسعار تسفر عن انخفاض محسوس بالنسبة للاسعار التي كانت جارية في المواسم السابقة ، فالقمح سعر بفرنكات ٢٦٠٠ مقابل ٢٥٠٠ في عام ١٩٤٩ (لكن باعتبار اداءات جديدة لم تكن موجودة من قبل) والقمح الاسود قد سعر بفرنكات ٢٠٠٠ مقابل ٢١٨٥ والشعير سعر بفرنكات ١٧٥٠ مقابل ١٩٥٥ والقصية سعرت بفرنكات ١٦٥٠ مقابل ١٨٤٠

منافع عصير البرتقال

والليمون الحامض

عند اكتشاف (الاسيد اسكوربيتيك) واستعماله في الطب تأكد لدى العلماء انه غير كاف لتوفير نزيغ الدم اذا استعمل وحده . واختبر عندئذ السيدان بربارا وشامبون من كلية ماكجيل تأثير (الاسيد اسكوربيتيك) ممزوج مع عصير البرتقال على نوع من الخنزير الهندي وتوصلوا بعد تجارب عديدة الى ان عصير البرتقال يحتوي على عناصر تقوى مفعول (اسيد اسكوربيتيك) الموجودة فيه ، وانه اكثر فعالية من (اسيد اسكوربيتيك) المستعمل لوحده ، وقد اكد كثير من العلماء الآخرين هذه النتيجة ، وعند استعمال عصير البرتقال بدلا من (الاسيد اسكوربيتيك) نلاحظ ان الغدد الكلوية قد اغنتت بفيتامينات (ت) . وقد اختبر كل من العلماء تودتر وروبنز وايغبي وبروير تأثير (الاسيد اسكوربيتيك)

وقد جعل مقر الجامعة العالمية للفلاحة موقعا بواشنطن ، ومن اهم الشؤون التي تشغل بها الجامعة في الظروف الحاضرة معالجة المشاكل التي تسببها وفرة الانتاج في بعض النواحي ويقابلها نقصان في الاستهلاك في نواحي اخرى والبلدان المتقدمة تطلب بصفة خاصة بيانات ذات صفة احصائية واقتصادية وافية وقانونية وتلتمس وسائل من العمل تمكنها من تصعيد سياستها الفلاحية والغذائية والمقابلة بينها وبين ما هو جار بالاقطار الاخرى ، والبلدان التي لا تزال في مؤخرة قابلة للتقدم تطلب اولاً وبالذات اعانة فيية .

وقد وضعت الجامعة برنامج عمل يوفق بين احتياجات وشواغل هؤلاء واولئك وقد ظهر اثر هذا السعي في نشر رزنامات موفية جدا بالمراج وفي تنظيم احصائيات تعلق بالفلاحة

اليورايك هي منبع عدة امراض سارية

يظهر ان هذا العنوان يثير اعجاب البعض كما يثير استهزاء الآخرين حيث ان مسألة اليورايك لا تزال لحد الآن مرضا جسيما يختر عظام الاقتصاد التونسي مثل جميع الامراض التي اذا لم يقع الاسراع بعلاجها في اول الامر يكثر انتشارها وامتدادها ويكلف استئصالها جهدا واثاقا اموالا وقيمة .

ولقد اقتصرنا قبل اليوم على تصوير ما تحدثه هذه الدواب الفسدة من الاضرار المادية الهائلة في بوادي الايالة مما تلقيناه من الاخبار المنبشة بالحناسر التي يتكبدها الاقتصاد المحلي من جراء تعظيم الصابات والاشجار نفسها .

واليوم نريد ان ناتي على خلاصة ما نشرته جريدة « الدبش تونيزيان » تحت عنوان : « حذار من الجرذان » واستمدت ما نشرته من بيان ديجو براغ م. بلان مدير معهد باستور بالدار البيضاء ووجهه الاستاذ برفويل للمجمع وعصير الليمون الحامض على الخنزير الهندي فكانت النتيجة ان الغدد الكلوية للحيوانات المحقونة بـ (اسيد اسكوربيتيك) فقط قد انتفخت انتفاخا غير طبيعي واصبح جلد الحيوان قابلا للنزيف ، اما الخنازير الهندية المحقونة بالحمض فقد تبين ان غدها الكلوية لا يزال حجمها طبيعيا وانها كانت غنية بفيتامينات (ت) وجلد الحيوان غير قابل للنزيف .

ان هذه الاختبارات بينت لنا ان عصير البرتقال لا يحتوي فقط على (اسيد اسكوربيتيك) اي الفيتامين (ت) ، وانما يحتوي ايضا على عناصر اخرى تقوى مفعول الفيتامين وقد سميت هذه المادة بفيتامين (ك) اذ يوجد في عصير البرتقال منقعة للصحة .

وقد استخلص مادة فيتامين (P) لاول مرة من الليمون الاستاذ سينتيجي الذي كان قد سبق له ان استخلص الفيتامين (ت) لاول مرة ، وسمى هذه المادة سيترين .

وتتفق هذه المادة للشرابين الشعرية اذ تقويها وتحسن عملها ، واستعملت السترين في عدة حالات من النزيف الجلدي كنزيف العين والرثة وغيره فكانت نتائجها حسنة وكافية لوقف النزيف بدون مساعدة الفيتامين (ت) .

ومعروف لدينا ان بعض حالات الموت الفجائية تكون ناتجة عن نزيف داخلي كالنزيف في النخاع غير ان الفيتامين (P) تخفف الان كثيرا من هذه الحالات بتقوية الشرابين الشعرية .

وعصير البرتقال يحتوي على فيتامين (ت) وفيتامينات (P) بكثره تكفي لتحسين الشرابين الشعرية وتخفيف وطأة النزيف ، وقد لوحظ ايضا انه يخفف الضغط .

واجريت تجارب عديدة من هذه الناحية على فيتامين (P) وكانت كلها مؤكدة لما سبق . (عن مجلة « الشجرة » - جويلية ١٩٥٠)

وبالتغذية العالمية وفي نشر سلسلة من البحوث عن كل تاج بافراده كاللحم والمواد البنسية والاسمدة وغذاء الماشية والغلال والخضر الخ . ان مهمة الجامعة العالمية عميرة ، ولا يمكن ان ينتظر منها حصول نتائج سريعة وملفئة للانظار بل ان هذه النتائج لن تظهر الا ببطء وعلى امد طويل .

وقصارى الامر ان ههما الوحيد هو المساعدة على سد حاجة هي من اوكد حاجات البشر واشدها ضرورة ولزوما وهذه الحاجة هي حاجة الانسان للاكل حتى الشبع ومن هذه الناحية فانه قلما توجد منظمات في العالم تستطيع ان تفاخر بانها تسعى بوجه مفيد كما تسعى اليه الجامعة العالمية للفلاحة لاقرار سلم دائمة في العالم بين الناس ، وفي ذلك فليتنافس المتنافسون .

اليورايك هي منبع عدة امراض سارية

العلمي باريز ، ومن هذا البيان يستفاد ان اليورايك الصغير المنتشر انتشارا واسعا في بوادي الايالة يحمل بين ضلوعه عدوى مرض الشلل الذي يصيب الاطفال الصغار ويتألف منه والحالة ما ذكر ذكر لا ينفد من جرائم ذلك الداء الضال ، ومما هو جدير بالملاحظة ان الغارة الكبرى السابقة التي اصيبت بها الايالة وهي غارة الربيع في عام ١٩٢٩ قد عقبها في الحال انتشار ذلك المرض الخطير في جنوب المملكة كما في وسطها ويستفاد ايضا من خطاب القاه العلامة كليلت في عام ١٩٢٨ ان اليورايك هي السبب في نشر عدد من الامراض لا تحصى ولا تعد . وليس في الناس من يجهل ان الوباء تنقله تلك الجرذان ، لكن الشيء الذي لا يعلمه كثير من الناس هو ان اليورايك تقوم بقر اساسي في نقل ميكروب التريكينوز للخنزير ومنها للانسان ولا يعلم كثير من الناس ايضا الدور العظيم الذي تقوم به في نقل حمى البقر والكلب وسقوط الشعر وورم الجسد .

ومن هنا يظهر ان خطر الجرذان ليس مقصورا على الفلاحة بل ان اذاه يمتد ومفعوله ينتشر حتى للمدن وساكنتها الامنين ، وهذا من شأنه ان يحمل هؤلاء على الانضمام للفلاحين لمطالبة اولي الامر بالقيام بحملة واسعة النطاق وحازمة الحزم كله لوضع حد لاذي هذا النوع المفسد من الدواب الذي ينشر من حوله امراضا كثيرة .

اجل ان العلوم الطبية لديها اسلحة تزداد كل يوم مضاء لمكافحة الامراض لكن بouda الا نحتاج للدواء والوقاية خير من الرقية كما يقول المثل .

على اني لا اريد ان اختم هذه المقالة بدون ان اذف لحضرات القراء بعض كلمات يستروح منها الامل ، ذلك اننا تعلم ان صاحب المعالي امير الامراء سيدي محمد سعد الله وزير الزراعة الذي ادرك قوة غارة الربيع قد اصدر تعليمات مشددة وواضحة الوضوح كله حتى يتدنى الكفاح وينظم بدون امهال ، ولا يسعنا الا تقديم خالص الشكر له والثناء على سعيه الحميد ونضيف لذلك ولو ان تواضعه المألوف سيأذي من قولنا باننا لم نكن نتنتظر من حزمه اقل مما بدأ منه لاننا تعلم روح العزم التي هي حليته ونعلم انه محبط خيرا بكل المشاكل الفلاحية جليلها وحقيرها .

لكننا نود الا تفقد تعليماته ووامره من قوتها ومكاتها كلما هبطت من اعلى لتصل لايدى التنفيذ .

ان راس الحكمة لكل من تقلد امرا هاما هو الاحتياط للعواقب واصدار الاوامر المناسبة لكل مقام ، واهم من هذا الاهتمام الحرس على ان تنفذ تلك الاوامر والسهر على الاتقي جبرا على ورق .